

STOP !

Parents / Hospitaliers tous concernés.

Après l'augmentation des tarifs des crèches de l'AP-HP et la diminution du nombre de places (30% des places en crèche reviennent désormais à la ville où se trouve l'hôpital).

Après l'annonce de Martin Hirsh de la révision du temps de travail et de la diminution du nombre de RTT.

La direction du groupe hospitalier Mondor s'attaque aux centres de loisirs.

En effet, dans le cadre d'un projet de regroupement des consultations de neurosciences la direction du groupe hospitalier Mondor veut transférer le centre de loisirs de l'hôpital Henri Mondor sur Albert Chenevier.

Pour réaliser son projet les directions de nos deux hôpitaux prévoient d'agrandir le centre de loisirs de Chenevier et le faire passer de 90 à 140 places.

Il faut savoir qu'aujourd'hui il y a 90 places à Chenevier et 90 à Mondor soit au total 180 places !

C'est donc une perte de 40 places que nous annoncent nos directions.

La direction fait ses calculs à partir des effectifs des mercredis et non sur celui des vacances scolaires !!!

Le centre de loisirs de Chenevier accueille déjà près de 90 enfants lors des vacances scolaires mais l'été, certaines semaines, le service a des pics de 120 enfants !

Il en est de même pour le centre de loisirs de Mondor.

Le résultat de cette opération est que tous les enfants des personnels ne pourront plus être accueillis pendant les vacances scolaires.

C'est un projet sans queue ni tête ou n'est jamais évoqué les conditions de travail des collègues, ni même les conditions d'accueil des enfants.

Pas de méga-Centre de Loisirs à Chenevier !

**SUD Santé exige que
nos deux centres de loisirs soient conservés avec
les mêmes capacités d'accueil qu'à ce jour.**

Créteil, le 7 avril 2015